

—On lit dans une lettre adressée de Rome, le 18 juin, au journal de Madrid *el Esperanz* :

« Les stipulations signées à Rome le 27 d'avril dernier, entre M. Castillo et le cardinal Lambruschini, dont je vous ai remis copie et sur les quelles vous me demandez des explications, se basent particulièrement sur le contrat de Benoît XIV, de l'année 1753.

« L'envoyé espagnol a insisté sur les désirs bienveillants qui animaient son gouvernement à l'égard de Rome ; Rome a toujours exigé la dot d'un clergé comme mesure préalable. A cela M. Castillo répliqua que si les dîmes garanties par le Concordat de 1753 étaient abolies, les Cortès avaient pourvu à leur remplacement ; Rome parlait alors de la misère des *excoñtrés*, et l'envoyé d'Espagne répondait que les nouvelles répandues à ce sujet étaient fort exagérées.

« Quant aux biens aliénés, Rome n'était pas loin de déclarer que leurs possesseurs pouvaient en jouir en toute tranquillité de conscience et de désapprobation de ceux qui prétendent troubler la quiétude des fidèles. Mais, en échange, Rome exigeait la dévolution immédiate, au clergé, des biens non encore vendus.

« M. Castillo promettait tout de bonne foi, et le Saint-Siège s'avancé jusqu'à reconnaître Isabelle II, comme reine d'Espagne vraie et légitime de fait. Voilà, en quatre mots, la substance des communications qui ont eu lieu entre l'envoyé d'Espagne et le Saint-Siège.

« Il ne manquait pas de fanatiques qui semaient la zizanie, disant que le Pape devait soutenir les droits de D. Carlos et du Saint-Siège, sans transiger d'aucune manière ; que le catholicisme des Espagnols était tel, que sur un signe de Rome ils prendraient les armes pour l'appuyer. Mais ces fanfaronades ne rencontrèrent nul écho dans la secrétairerie d'Etat, et le Saint-Siège, dans son unique sollicitude pour les nécessités spirituelles de l'Espagne, écartait du champ des négociations toute question politique.

« La question de l'approbation des évêques élus par le gouvernement espagnol devait être résolue par l'intermédiaire de l'envoyé romain à Madrid. « Tel était l'état des affaires ; tout le monde croyait les dissensions terminées. M. Castillo lui-même s'en glorifiait hautement, lorsque nous apprîmes que le gouvernement espagnol avait désapprouvé les préliminaires que son envoyé lui avait dépêchés. Alors le départ de Mgr Brunelli fut suspendu.

« A l'heure où j'écris ces lignes, la cour de Rome a déjà donné des explications et des éclaircissements sur tous les points dans lesquels le gouvernement de Madrid a cru voir des ambiguïtés évatives. Un de ces points était la reconnaissance d'Isabelle II. Rome dit que la reconnaissance politique ne peut dépendre d'elle, mais des puissances européennes ; que tout ce qu'elle peut faire, c'est de reconnaître de fait la Reine, d'établir des relations avec l'Espagne, de recevoir d'elle un ministre plénipotentiaire et d'en accréditer un auprès de son gouvernement. Quant à la reconnaissance politique, reconnaissance qui comporte implicitement celle du droit *exclusif* d'Isabelle II à la couronne, Rome n'en a pas la faculté, aujourd'hui qu'on ne lui reconnaît plus les droits politiques qu'elle a exercés du consentement de l'Europe, parmi les peuples chrétiens du moyen-âge.

« La cour de Rome, en tant que puissance politique, n'est qu'une principauté d'Italie, et il serait ridicule, ajoute-t-on, qu'elle se mêlât de décider la légitimité des rois. Si la reine d'Espagne se fait reconnaître formellement par les grandes puissances, Rome suivra infailliblement cet exemple, en attendant, elle est disposée à la reconnaître de fait. » *Univers*

FRANCE.

—M. Firal, ancien représentant du peuple, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, a abjuré le protestantisme et est rentré dans la foi catholique. Il a été baptisé à Metz jeudi dernier. *Univers*

—Mgr Brady, sacré à Rome le 25 mai dernier, évêque de Perth et vicair apostolique de la Sonde et de Port-Essington, dans la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande, est en ce moment à Paris pour les intérêts de sa mission.

« Ce prélat, dont le diocèse a plus de huit cents lieues d'étendue, ne possède ni église, ni prêtre. Tout est à créer sur cette terre lointaine où la religion n'a point encore répandu sa divine lumière. Plus de deux millions de Sauvages font partie de l'immense troupeau de Mgr Brady. Ces peuples nomades vivent de chasse et de pêche. Ils admettent les deux principes bon et mauvais. Cependant ils sont nos frères.... Bien qu'ils soient partagés en tribus et qu'ils aient des chefs choisis parmi eux, ils sont presque toujours en guerre d'extermination.

Mgr Brady a vécu dans les bois avec ces hommes encore si éloignés de toute civilisation. Cet intrépide missionnaire était heureux au milieu d'eux. Avec quelle infatigable patience il leur apprenait à connaître et à bénir le vrai Dieu ! Frappés d'admiration à la vue du zèle et de la charité du nouvel apôtre qui se sacrifiait lui-même pour les rendre heureux, ils venaient en foule auprès de la robe noire et recevaient avec joie et reconnaissance les paroles de consolation et de paix qu'il leur adressait. Ils pourroyaient avec empressement à tous les besoins de l'homme de Dieu ; c'était à qui tuerait la plus belle pièce de gibier, ou pêcherait le plus beau poisson pour l'offrir à la robe noire.

Plein de sécurité au milieu de ses bons et chers sauvages, Mgr Brady mit à profit tous les instans ; il s'appliqua à l'étude de leur langue dont il fit un vocabulaire que la sacrée Propagande vient de faire imprimer. Ce livre sera d'une très-grande utilité pour tous ceux qui doivent travailler à la conversion de ces pauvres sauvages. Ces peuples montrent les plus heureuses

dispositions pour la religion : « Demeure avec nous, disaient-ils souvent à Mgr Brady, pour nous instruire et nous consoler ; nous aurons soin de toi, nous chasserons et nous pêcherons pour toi. » Le zèle et les vertus de Mgr Smith, qui le premier a visité ces sauvages, firent sur eux une impression si vive et si salutaire, qu'au moment de les quitter pour venir en Europe, ils ne cessaient de lui répéter : « Reviens, reviens bientôt au milieu de nous pour nous apprendre à connaître et à aimer le grand Dieu.... Ah quand verrons-nous des robes noires demeurer toujours avec nous ! »

Daigne le Seigneur exaucer les vœux du digne évêque de Perth, qui est venu de Rome à Paris pour y solliciter les secours qu'exige l'état de son immense diocèse !...

ESPAGNE.

—La *Esperanza* reçoit, dit-elle, de tous côtés de nombreuses correspondances qui lui peignent sous les plus tristes couleurs la misère du clergé. Dans certaines provinces, les curés n'ont rien reçu depuis vingt-sept mois, et plusieurs d'entre eux sont obligés de copier des écritures pour ne pas mourir de faim.

Cependant les Cortès ont voté une loi provisoire cette année. Mais, observe le *Catolico*, cette loi n'a été publiée que cinq mois après le vote, le 1^{er} juin dernier. A la même époque eurent lieu la nomination de la Junte de dotation, le contrat avec la banque de Saint-Ferdinand, la classification des curés, etc. Cet empressement du Gouvernement a pu faire croire qu'il voulait recouvrer le temps perdu, et exécuter en un jour ce qu'il avait négligé plusieurs mois. Illusion. Le prêt de cent millions de réaux par la Banque se réduit simplement à vingt millions, et la dévolution de biens non vendus n'a pas encore été accomplie.

Si l'on en croit le *Globo*, la Junte de dotation a adressé à M. le ministre des finances une lettre conçue en termes fort énergiques pour lui demander la dévolution immédiate des biens du clergé. *Univers*

SUISSE.

—La *Gazette ecclésiastique* de Lucerne annonce, sous la date du 26 juin, l'arrivée dans cette ville des RR. PP. Simen, ancien provincial de la Compagnie de Jésus, et Burgstaller, qui a acquis une réputation méritée dans les missions. Il est remarquable, qu'à la suppression de leur ordre, les Jésuites avaient été remplacés à Lucerne par une communauté de Cordeliers, qui, jusqu'à sa sécularisation, n'a cessé de démolir leur œuvre en fait de piété aussi bien que d'éducation : d'où est résultée la situation actuelle, moralement si déplorable, d'une grande partie du patriciat et de la bourgeoisie de Lucerne. Aujourd'hui ce sont eux qui remplacent leurs remplaçants, avec la ferme résolution de reprendre l'œuvre de leurs premiers et vénérables prédécesseurs. La feuille lucernoise, en annonçant l'arrivée de ces deux religieux, déclare que maintenant toutes les invitations menaçantes ou amicales de la Diète de renoncer à recevoir les Jésuites arriveront trop tard ; car jamais Lucerne ne se laissera subjugué par une faction qui n'a aucun droit à lui faire la loi.

—On nous écrit de Fribourg que le Grand-Conseil vient enfin de se prononcer, à la majorité de 43 votes contre 19, pour la réforme radicale de l'École secondaire, qui, depuis bien des années, n'était qu'un séminaire de corps francs. Aux termes du décret de l'autorité souveraine, l'enseignement religieux, celui de l'histoire et de la géographie, ne pourront plus être confiés qu'à des ecclésiastiques choisis et approuvés par l'évêque. La surveillance des maîtres, de l'enseignement et des livres élémentaires, est également et exclusivement confiée à ce prélat. Les maîtres ne seront nommés que pour six ans, et leur choix sera toujours soumis au placet épiscopal. Aucun élève protestant ne sera admis à cette école, à l'exception de ceux qui appartiennent à des familles de domiciliés à Fribourg, attendu qu'il existe à Morat une école supérieure exclusivement protestante, à laquelle, indépendamment de ses revenus, l'Etat accorde encore une subvention de 5,000 fr. (7,500 fr. de France.) Il faut dire, à la louange des députés du bailliage de Morat qu'en qualité de protestants ils se sont abstenus de toute participation à la discussion et au vote de la loi, ce qui prouve que le bon sens suffit pour établir la séparation des intérêts confessionnels entre deux religions opposées, et que toute loi qui vient s'opposer à une situation basée sur la nature, lorsqu'elle n'est pas une tyrannie, est du moins une injure au bon sens. Le texte de celle-ci prouve que tout y est remis à l'autorité épiscopale, ce qui n'empêche pas les organes quotidiens du protestantisme et du radicalisme suisse et allemand d'annoncer au monde la désastreuse nouvelle de la remise *Aux Jésuites* de la dernière école qui avait jusqu'ici échappé à leur funeste pouvoir. *Univers*

CHINE.

—Nous avons annoncé dans le temps que, le 20 mars dernier, huit missionnaires : MM. Dagobert, Labbé, Castex, Pichon, Couckan, Leturdu, Larnaudie et Daniel, tous appartenant à la congrégation des Missions-Étrangères, s'étaient embarqués à Bordeaux sur le navire Lorient, faisant voile pour les mers de Chine.

Les familles de ces généreux ouvriers apostoliques apprendront avec plaisir que l'on vient de recevoir de leurs nouvelles.

Voici la lettre que M. Dagobert écrit à M. T..., l'un des directeurs du séminaire des Missions-Étrangères.

A bord de Lorient, à 4° au N. de l'Equateur, et par 22 de longitude Ouest, le 23 avril 1845.

« Mon sieur et très cher confrère,

« Quel bonheur de rencontrer une occasion pour vous envoyer deux mots,